

## RENDEZ-VOUS FÉVRIER-MARS

**Du 24 février au 17 mars**

**Cours informatique  
Initiation à la Bureautique :  
Le traitement de texte**

Les mardis de 14h30 à 16h30

4 séances | Gratuit

Espace Public Numérique (EPN)

**Inscription obligatoire**

Accès réservé en priorité aux Fleuryisien(ne)s  
et limité à 8 participants.

Inscription au 02.31.84.31.94 ou par mail :  
epn@fleury-sur-orne.fr

Adresse EPN : 20 rue François Mitterrand.

**Dim. 15 mars**

**Contes d'amour de  
l'Égypte antique  
de Catherine Zarcate**

16h | À partir de 7 ans

Espace Nicolas Oresme

3€/6€/Gratuit (-12 ans)

proposé par l'UFAC.

**Jeu. 19 mars**

**Commémoration  
du 19 mars 1962**

**Hommage aux anciens  
combattants de la guerre  
d'Algérie**

9h30 | Monument aux morts,

rue François Mitterrand

**Sam. 21 mars**

**Cours informatique**

**Session thématique :**

**Réseaux sociaux**

Accès libre | 10h30 à 12h30

Espace Public Numérique (EPN)

Présentation des différents réseaux sociaux.

Adresse EPN : 20 rue François Mitterrand.

**Dim. 22 et 29 mars**

**Élections départementales**

Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h

École Jean Goueslard, rue F.Mitterrand

**Lun. 23 mars**

**Rencontre d'auteur  
Karine Giebel**

20h | Bibliothèque | Gratuit

**Réservation conseillée**

Vous êtes nombreux à avoir dévoré ses thrillers,  
très psychologiques !

La bibliothèque reçoit Karine Giebel en  
collaboration avec les bibliothèques de Caen et  
de Blainville-sur-Orne.

Le programme des cours informatiques  
est disponible sur [epn.fleury-sur-orne.fr](http://epn.fleury-sur-orne.fr)

## ÉDITO DU MAIRE



Marc Lecerf | Maire de Fleury-sur-Orne

Mesdames, Messieurs,  
Chers amis Fleurysiens,

C'est avec une grande fierté et une grande joie que nous avons reçu la distinction de notre Fleury-sur-Orne au titre du label *Territoires, Villes et Villages Internet* pour 2015 : @@@@.

Après avoir obtenu @@@ chaque année de 2010 à 2014, ce nouveau palier franchi constitue la récompense que nous attendions pour le travail accompli par Nicolas Liot, Maire-Adjoint, et son équipe.

À n'en pas douter, tout comme le dynamisme de notre site Internet [www.fleury-sur-orne.fr](http://www.fleury-sur-orne.fr), la création de l'EPN (Espace Public Numérique) que j'ai eu l'honneur d'inaugurer avec Laurent Beauvais, Président de Région, le 18 octobre 2014, a été décisive dans cette distinction. L'EPN c'est un nouvel outil à votre service pour découvrir, pratiquer et développer votre maîtrise du numérique au travers de multiples applications.

L'EPN a été installé dans les locaux de la bibliothèque Pauline ROLAND sise rue François Mitterrand.

Dès cette année, nous développerons grâce au numérique d'autres services à distance qui constituent à l'évidence une nouvelle et innovante gamme de services publics.

En outre, vous découvrirez dans ce numéro 63 de notre journal d'informations municipales "le Fleuryisien Info" un reportage sur les différents lieux où des travaux sont réalisés dans notre commune. Ils sont nombreux, portés par des investissements publics, ceux de la commune, notamment, ou privés. D'autres articles sportifs ou culturels vous donneront d'autres éléments sur l'actualité de Fleury-sur-Orne.

Bonne lecture à tous et à bientôt,

Votre maire,

Marc LECERF





1 Chemin Berrier | Réfection de voirie



2 Chemin Berrier | Réfection de voirie

## TRAVAUX À FLEURY/ORNE

Plusieurs travaux ont été réalisés et d'autres sont en cours de réalisation : effacement de réseaux, réfection de voirie, aménagement paysager...

- L'aménagement du chemin Berrier est en cours : enrobé, bordures, éclairage public, canalisation des eaux de pluie. *Photos 1 et 2*
- Un parking relais pour le covoiturage est en cours de réalisation par la Mairie près du quartier des terrasses. *Photo 3*
- Les travaux d'effacement des réseaux sur les rues d'Ifs, Lucien Sampaix, Pierre Curie et Gabriel Péri ont débuté en janvier pour une durée estimée à 2 mois. La partie réfec-

tion de voirie sera effectuée dans un deuxième temps. La circulation et le stationnement sont réglementés et les rues sont fermées chacune leur tour. *Photo 4*

- La digue de l'Île Enchantée a été débarrassée de certains arbres pour des raisons de sécurité car ils risquaient de tomber. *Photo 5*
- Plusieurs trottoirs sont en réfection : lotissement du Beausite et rue du 19 mars 1962. *Photo 6*
- Les peupliers, arbres à la croissance

rapide, se développent sur les terrains humides voire temporairement inondés. La tempête de juillet 2013 en avait déraciné plusieurs dans notre marais. Ils sont arrivés à maturité pour être exploités et renouvelés. *Photo 7*

- Une voie de circulation piétonne a été créée rue de la Paix.

À noter également, la construction de nouveaux logements est en cours Grande Rue et rue du 19 mars 1962.

*Photo 8*



3 Route d'Harcourt | Futur parking de covoiturage



4 Rue Pierre Curie | Effacement de réseaux



5 Île Enchantée | Coupe d'arbres sur la digue



6 Rue du 19 mars 1962 | Réfection du trottoir



7 Rue de Saint André | Coupe des peupliers



8 Grande Rue | Construction de la résidence Epicéa



# FLEURY-SUR-ORNE RÉCOMPENSÉE AU LABEL TERRITOIRES, VILLES ET VILLAGES INTERNET

La Ville s'est vue remettre à Mérygnac le 3 février pour la première fois 4 @ au label *Territoires, Villes et Villages Internet 2015* en présence d'Axelle Lemaire, secrétaire d'État en charge du numérique.

Cette nouvelle distinction permet à la Ville de se situer dans les cercles des Villes les plus innovantes et référentes dans le domaine du numérique.

L'évaluation ne porte pas seulement sur notre site Internet *fleury-sur-orne.fr* mais bien sur nos politiques numériques en général : accès Internet, administration numérique, vie quotidienne, démocratie, éducation, culture, patrimoine, lien social, vie privée, solidarité, loisirs, vie associative, développement économique, emploi, attractivité du territoire, mise en réseau des acteurs, organisation des services, projet politique.

Trois indicateurs reflètent bien nos politiques mises en œuvre :

- @ en 2014, nous avons publié 396 articles d'actualité sur le site web de la Ville et franchi la barre des 1600 articles depuis son ouverture.
- @ en fréquentation *fleury-sur-orne.fr* est souvent le premier service public local. Les visiteurs uniques varient de 150 à 600 par jour (nombre d'internautes différents sur une période donnée).
- @ dans les indicateurs de *Villes Internet*, Fleury-sur-Orne a été en 2014 la 9<sup>ème</sup> Ville Internet la plus active en France.

2014 aura été une année productive pour la Ville: ouverture d'un espace public numérique (EPN) inauguré par Laurent Beauvais, Président de la Région Basse-Normandie, création d'un service numérique, les ressources numériques, les jeux ludo-éducatifs en ligne, les activités dans le cadre des rythmes scolaires, les cours et sessions thématiques, les sites web *Fleury-sur-Orne en 1944* et *Fleury-devant-Douaumont*, l'adaptation de la plate-forme de blogs pour répondre aux exigences du RWD (Responsive Web Design), la dématérialisation de procédures administratives, l'ouverture de données, le déploiement d'un wifi public autour de l'EPN,...



Le service numérique composé de Morgane Mariette et Yoann Chatelain a contribué fortement à ces réalisations. Le recrutement de Morgane Mariette, agent en charge du numérique en mai et l'EPN nous ont permis de franchir un cap.

Il y a nécessité d'une transformation digitale de la Ville, des services et de son organisation. Les fleurysiens y sont prêts et sont en attente. La Ville l'a compris. La transformation numérique de la Ville doit être au cœur des premières priorités de sa stratégie générale. Ce bouleversement induit des usages du numérique au sein de la société. Il doit être intégré avec tout ce qu'il porte en terme de potentialité transformatrice.

Pour l'année en cours, nous allons donc poursuivre nos efforts. Dans les futures réalisations, outre les actions déjà mises en place, il y aura entre autres :

- @ la mise en place d'un portail famille pour les services périscolaires ;
- @ le paiement en ligne des services périscolaires (restaurant et transport) qui sera effectif à partir de la rentrée scolaire de septembre 2015 ;
- @ la dotation d'un tableau interactif et d'une imprimante 3D pour l'EPN.

Enfin, la Ville a désormais depuis le 3 février un représentant au Conseil d'Administration de l'association *Villes Internet*. Ce siège avec 14 autres collectivités confirme le statut de la Ville dans son rôle de collectivité référente. La Ville participera à des rendez-vous nationaux ce qui lui ouvrira des opportunités, à n'en pas douter.

*Le numérique est un outil et un facteur de développement social. Bien utilisé, c'est aussi une formidable aventure humaine.*

## ACTUALITÉ SPORTIVE

### LA JSF FOOT DE NOUVEAU LABÉLISÉE

La section masculine de la JSF Foot s'est vue décerner le label de la ligue de football pour 3 saisons.

En récompense, le club a reçu une dotation matérielle de la part de la Ligue de Football et du District : ballons, chasubles, maillots et sacs.

*Le président du club, Dominique Dugouchet remercie la mairie pour son soutien et tous les éducateurs pour leur travail.*



### ALEXANDRE DÉZIER

Alexandre Dézier a reçu le 2 février 2015, au château de Bénouville, le prix 2014 du Conseil Général aux jeunes sportifs de l'année.



#### Portrait

- o Né le 30 mai 1994 (20 ans).
- o Etudes : licence informatique et développement d'entreprises.
- o Formé depuis 10 ans au Sporting Club Hérouville Athlétisme.
- o 5 heures d'entraînement par semaine.

#### Palmarès (Octobre 2013 à aujourd'hui)

- o Lancer de poids – Handisport mal voyant
- o Vice-champion du Calvados.
- o Champion régional en salle (valide) et vice-champion régional handisport.
- o Champion interrégional.
- o Médaille de Bronze au championnat de France élite handisport.

Source : [www.calvados.fr](http://www.calvados.fr)

# ANNONCES

## ➔ FLEURY-SUR-ORNE : TERRITOIRE DE TALENTS LITTÉRAIRES

Fleury-sur-Orne recèle de jeunes auteurs en devenir ! Après Sarah Slama, nous découvrons Lucie Doré, jeune fleurytienne, qui cherche à faire publier son premier roman *Des amis dans la confiance*. Elle a déjà trouvé un éditeur, *les éditions Amalthée*, mais doit pour lancer la fabrication recueillir 200 bons de souscriptions.

*Le principe consiste à précommander un exemplaire de son livre en remplissant un de ces bons que vous pouvez trouver à la bibliothèque ou imprimer via le site Internet de la ville : [www.fleury-sur-orne.fr](http://www.fleury-sur-orne.fr). Vous pouvez ensuite les déposer à la bibliothèque sur les horaires d'ouverture, ou l'envoyer directement à l'éditeur.*

### L'AVIS DE PERRINE, BIBLIOTHÉCAIRE

*Des amis dans la confiance* pourrait passer pour un simple roman d'adolescente, truffé de bons sentiments et de bonnes intentions, mais pas du tout ! Avec beaucoup de sincérité elle y parle de situations de harcèlement à l'école, quotidiennes et douloureuses, et nous fait découvrir jusqu'où elles peuvent amener des jeunes. Si Lucie retravaille encore son livre, il est évident pour moi qu'il a d'ores et déjà un très bon potentiel, et mérite tous les encouragements que nous pourrions lui apporter !



Lucie Doré

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

Je m'appelle Lucie Doré. J'ai 18 ans. J'ai écrit un livre *Des amis dans la confiance* pour lequel j'ai reçu un très grand soutien de la part de mon professeur de français. Je le remercie pour ses corrections et ses conseils avisés.

Si j'ai voulu parler de la discrimination c'est parce que je trouve que c'est un fait qui est de plus en plus présent de

nos jours et cette injustice me touche.

Si je tiens à faire publier mon livre c'est bien-sûr pour moi, pour me faire plaisir mais avant tout pour tous les jeunes qui vivent cet enfer. S'ils peuvent se reconnaître et retrouver un souffle d'espoir grâce à mon livre, alors mon objectif sera atteint.

Suivez-moi sur Facebook : [www.facebook.com/desamiesdanslaconfiance](http://www.facebook.com/desamiesdanslaconfiance)

## ➔ JARDINS FAMILIAUX

Une parcelle de jardin de 200 m<sup>2</sup> est disponible aux jardins familiaux. La cotisation est de seulement 40€ par an (+ 40€ de caution).

Vous êtes intéressés ?

Alors, pour plus d'infos, contactez Christian Marguerie au 06.62.81.47.86.

## ➔ REMERCIEMENTS

Le 19 décembre dernier, vers 9h, Paulette a glissé sur une plaque d'égout, rue Jules Guesde. Deux jeunes filles témoins de la chute sont venues l'aider. Puis, un couple en voiture s'est arrêté et a appelé les secours. Paulette a apprécié l'aide de ces quatre personnes.

Elle nous a donc demandé de passer cette annonce pour les remercier de leur geste solidaire tout en le valorisant auprès de tous.

Merci à vous quatre.

## Mieux vaut prévenir...

### CHIENS "DANGEREUX"

#### Un permis obligatoire

Depuis le 31/12/2009, le propriétaire d'un chien inscrit sur la liste des chiens de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> catégories, susceptibles d'être "dangereux", est soumis à la délivrance d'un permis de détention par le Maire de la commune où réside le propriétaire du chien. Ce permis de détention remplace la déclaration jusqu'alors obligatoire.

#### Les chiens concernés

##### Les chiens d'attaque

Relèvent de la 1<sup>ère</sup> catégorie, les chiens non inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races :

- Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier, communément appelés "pit-bulls" ;
- Mastiffs (communément appelés "boers-bulls") ;
- Tosa.

##### Les chiens de garde et de défense

Relèvent de la 2<sup>ème</sup> catégorie, les chiens inscrits au livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture :

- de race Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier ;
- de race Rottweiler ;
- de race Tosa.

Relèvent également de la 2<sup>ème</sup> catégorie les chiens ressemblant aux chiens de race Rottweiler, qui ne sont pas inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère de l'agriculture.

#### Obligations

Les chiens de garde et de défense doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure :

- sur la voie publique ;
- dans les transports en commun ;
- dans les lieux publics et, plus généralement, les locaux ouverts au public ;
- dans les parties communes des immeubles collectifs.

*Le propriétaire doit avoir la carte d'identification délivrée par la Société Centrale Canine.*

Lien utile : [www.scc.asso.fr](http://www.scc.asso.fr)

## COUPON EXPRIMEZ-VOUS

Si vous souhaitez recevoir une réponse personnalisée, n'oubliez pas de laisser votre nom et vos coordonnées.

Cet emplacement vous est réservé, nous attendons vos idées, suggestions, critiques, sur tous les problèmes locaux. À retourner à la Mairie de Fleury-sur-Orne | Service Communication, 10 rue Serge Rouzière 14123 Fleury-sur-Orne.

.....

.....

.....

.....

.....